

*Le formaliste des professionnels*

vous présente son offre

**« SCI Sérénité »**

la prise en charge de vos formalités  
de constitution  
de Société Civile Immobilière

*... parce que le temps **VOUS** est compté*



« **SCI**  
**Sérénité** »  
en **10** étapes

... parce que la réalisation des formalités auprès des CFE et du RCS est un métier à part entière

## LES AVANTAGES :

**NOUS** assurons à votre client un traitement rapide  
de son dossier,

**VOUS** réduisez les tâches de vos assistants et supprimez toute  
gestion administrative du dossier par votre secrétariat et ce pour  
tous vos dossiers d'immatriculation de Sociétés Civiles  
Immobilières, peu importe la localisation géographique du siège  
social.

***En bref, VOUS exercez en toute **sérénité** vos missions de  
conseil et de rédacteur d'actes***

***NOUS finalisons le dossier à compter de la  
signature des statuts par votre client***

## NOS ENGAGEMENTS\* :

✓ Transmettre un K-BIS à votre client dans un délai de 72 heures à compter de la signature des statuts.

✓ Vérifier l'exactitude des mentions portées sur le K-BIS et, au besoin, exercer toutes actions correctives auprès du GTC.

✓ Informer quotidiennement votre cabinet, par courriel, de la progression du traitement de votre dossier.

**Pour tous manquements à l'un de ses engagements contractuels nous vous remboursons le prix de la prestation.**

*\* Nos Conditions Générales de Vente sont consultables sur le site [www.partenaireformalites.com](http://www.partenaireformalites.com).*

*Le délai de 72 heures est prévu pour un siège social situé dans un périmètre de 20 kms de BESANCON.*

*Dans l'hypothèse d'erreurs nécessitant, a posteriori, un correctif - par exemple, l'omission d'une information dans l'annonce légale - nous réalisons les démarches nécessaires et en assumons le coût. Nous sommes titulaires d'une assurance professionnelle souscrite auprès de HISCOX-MAAF ASSURANCES.*

## NOTRE EQUIPE

Une **collaboratrice de formation juridique** encadrée par **Alexis Bailly, JURISTE EN DROIT DES AFFAIRES, CONSEILLER A LA CREATION D'ENTREPRISE** [8 ans d'expérience au service des cabinets d'expertises-comptables et chambres de commerce], **AUDITEUR DES CFE DES CCI FRANCOMTOISES** en 2009.

Blog : [www.alexisbailly.net](http://www.alexisbailly.net)



## NOTRE ENTREPRISE



### PARTENAIRE FORMALITES

SARL ABC&D au capital de 5'000 €.

Siège social : 9, Rue Christiaan Huygens,  
25000 BESANCON.

RCS BESANCON 522 001 486

Gérant : Alexis Bailly

## NOTRE METIER

Formaliste professionnel, nous sommes aussi **CONSULTANT EN ORGANISATION INTERNE** en vue d'une meilleure prise en charge par les professionnels du droit et de l'expertise-comptable de leurs formalités auprès des CFE et du RCS.

**Nos modalités d'intervention ?** Après réalisation d'un audit, nous sommes force de propositions dans la mise en place d'un nouveau processus interne de traitement des formalités. Nous menons, à vos cotés, toutes les démarches de réorganisation. Nous proposons également des **formations de formaliste** en droit des sociétés.

**Nos objectifs ?** Renforcer vos procédures et améliorer la rapidité de vos interventions afin de vous permettre de satisfaire toujours plus vos clients.

# Le courrier-type adressé à votre client

**PARTENAIRE**  
**FORMALITES**

*le formaliste des professionnels*

9, Rue Christiaan Huygens

25000 BESANCON

**SCI MASCI**

**4A RUE DES COMBOTS**

**25720 AVANNE-AVENEY**

**A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE  
GERANT**

**Objet :** immatriculation de votre SCI MASCI

*Référence dossier partenaire formalités : 25bes010410-1*

*Référence dossier cabinet XXX :*

Besançon, le 1<sup>er</sup> avril 2010

Monsieur le gérant,

vos constitution de Société Civile Immobilière assurée par le cabinet XXX, et plus spécifiquement prise en charge par Monsieur YYY, a été régularisée ce jour par le Greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON.

**Vous trouverez ci-joint 2 exemplaires originaux du K-BIS dont l'exactitude des mentions a été vérifiée par nos services.** Vous êtes désormais en droit de conclure toutes opérations liées à l'activité spécifiée dans votre objet social.

Les services postaux de la commune d'AVANNE-AVENEY ont été informés de l'immatriculation de votre société. A ce titre, nous vous invitons à apposer dès aujourd'hui sur votre boîte postale l'étiquette ci-jointe (en bas à droite du présent courrier).

**Nous vous rappelons que, dans le cadre de vos activités immobilières, le cabinet XXXXX reste bien évidemment à votre disposition notamment pour la formalisation de baux commerciaux, et plus généralement tous conseils d'ordre fiscal, juridique, patrimonial, ...**

Notre site internet [www.partenaireformalites.com](http://www.partenaireformalites.com) vous apportera également quelques éclairages relatifs à vos obligations en qualité de gérant de SCI.

Vous souhaitant bonne réception des présents documents, nous vous prions d'agréer, Monsieur le gérant [...]

# Le courrier-type adressé à votre cabinet

**PARTENAIRE**  
**FORMALITES**

*le formaliste des professionnels*

9, Rue Christiaan Huygens

25000 BESANCON

CABINET XXXX

XXXXXXXXXXXX

A L'ATTENTION DE MONSIEUR ....

**Objet :** immatriculation de la SCI MASCI

*Référence dossier partenaire formalités : 25bes010410-1*

*Référence dossier cabinet XXX :*

Besançon, le 1er avril 2010

Monsieur,

la constitution de la Société Civile Immobilière MASCI assurée par votre cabinet pour le compte de Monsieur xxxx a été régularisée à ce jour par le GTC de BESANCON et nos services.

Pour la bonne mise à jour de votre dossier vous trouverez ci-joint :

- **Le K-BIS de la SCI MASCI,**
- **le registre d'assemblées générales côté et paraphé par le GTC de BESANCON,**
- **les copies de l'intégralité des documents transmis par nos services au GTC en date du 27/03/10, pour immatriculation de la société,**
- **la copie de l'annonce légale transmise en date du 26/03/10 par nos services au journal LA TERRE DE CHEZ NOUS et son attestation de parution,**
- **ainsi que la facture correspondante à nos services (ou l'état de consommation de votre abonnement).**

Vous souhaitant bonne réception des présents documents, et restant à votre entière disposition pour la prise en charge de vos formalités à venir, nous vous prions d'agrèer, [...]

« **SCI Sérénité** »  
au TARIF de  
**79 € HT / dossier\***

Pour nous contacter :

**Alexis Bailly**

Tél : 06-79-35-80-54

Courriel : [partenaire-formalites@orange.fr](mailto:partenaire-formalites@orange.fr)

\* Le prix unitaire par dossier hors abonnement est de 89 € HT.

- Modalités d'abonnement : au démarrage de la période de 12 mois, nous évaluons le nombre de dossiers à prendre en charge. Le paiement du prix de l'abonnement annuel est mensualisé. En cas d'écart nous réajustons, à votre convenance, soit sur la base de prestation au tarif unitaire hors abonnement, soit en prolongeant votre abonnement aux conditions tarifaires correspondantes.

- Offre valable du 01/04/2010 au 15/07/2010, exclusivement pour les professionnels localisés à BESANCON.

- Les prix indiqués ne comprennent pas les frais de publication de l'annonce légale et de traitement du dossier par le GTC, ainsi que les frais d'achat du registre d'assemblées générales.

- Nos CGV sont consultables sur [www.partenaireformalites.com](http://www.partenaireformalites.com).